

ATLAS DU BASSIN RMC
TERRITOIRES GRANDS
CÔTIERS OUEST ET
ÉTANGS LITTORAUX (2)

0 20 km

1 : 425 000

- limite départementale
- frontière
- limite du territoire étangs littoraux
- limite administrative du Bassin

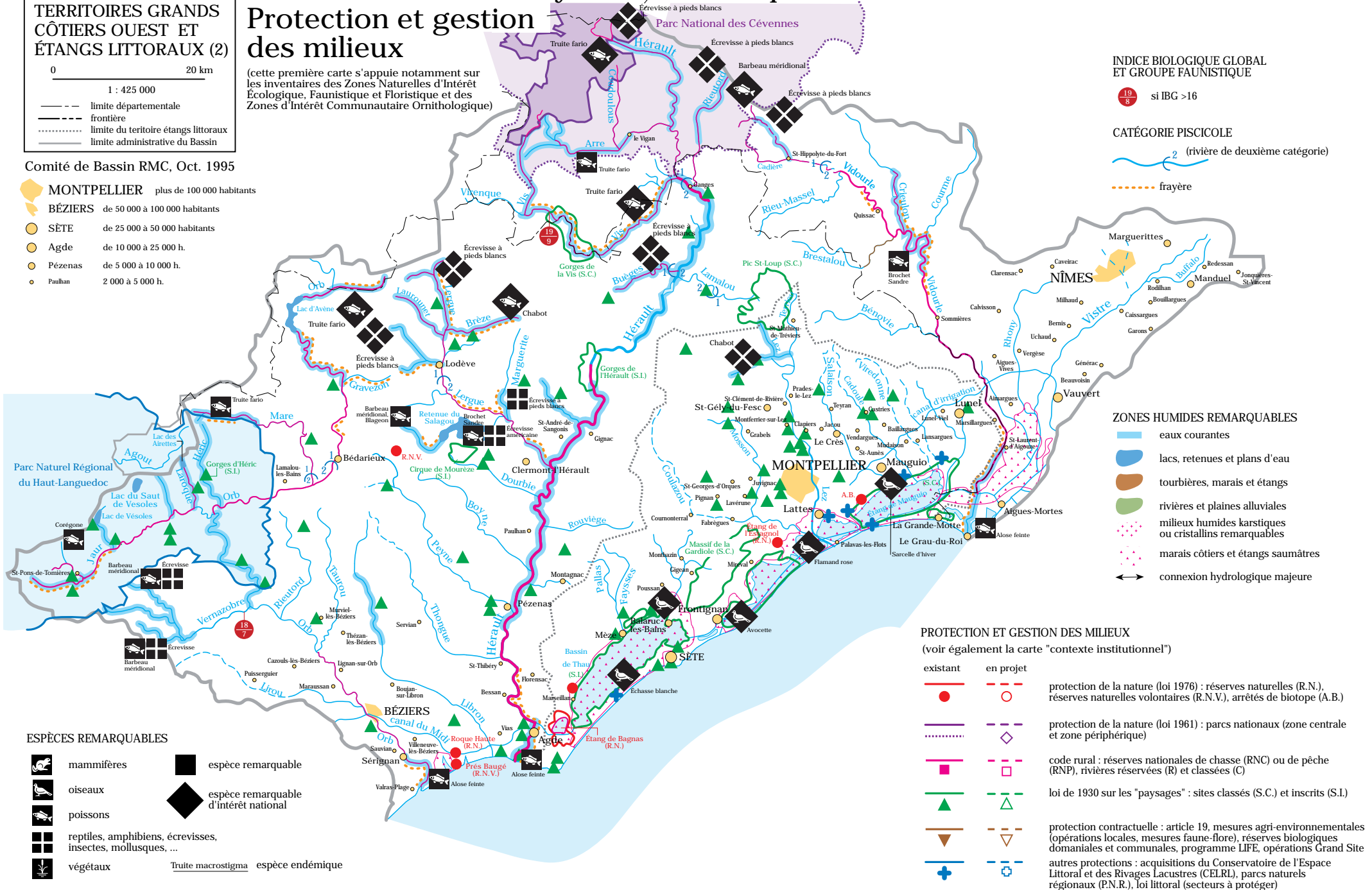
Comité de Bassin RMC, Oct. 1995

- MONTPELLIER plus de 100 000 habitants
- BÉZIERS de 50 000 à 100 000 habitants
- SÈTE de 25 000 à 50 000 habitants
- Agde de 10 000 à 25 000 h.
- Pézenas de 5 000 à 10 000 h.
- Paulhan 2 000 à 5 000 h.

4 - Faune, flore et écosystèmes remarquables

Protection et gestion des milieux

(cette première carte s'appuie notamment sur les inventaires des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique et des Zones d'Intérêt Communautaire Ornithologique)



INDICE BIOLOGIQUE GLOBAL
ET GROUPE FAUNISTIQUE

19 / 8 si IBG >16

CATÉGORIE PISCICOLE

~ 2 (rivière de deuxième catégorie)

- - - frayère

ZONES HUMIDES REMARQUABLES

- eaux courantes
- lacs, retenues et plans d'eau
- tourbières, marais et étangs
- rivières et plaines alluviales
- milieux humides karstiques ou cristallins remarquables
- marais côtiers et étangs saumâtres
- ↔ connexion hydrologique majeure

PROTECTION ET GESTION DES MILIEUX

(voir également la carte "contexte institutionnel")

- | | | |
|--|--|---|
| existant | en projet | |
| ● | ○ | protection de la nature (loi 1976) : réserves naturelles (R.N.), réserves naturelles volontaires (R.N.V.), arrêtés de biotope (A.B.) |
| ■ | ◇ | protection de la nature (loi 1961) : parcs nationaux (zone centrale et zone périphérique) |
| ■ | □ | code rural : réserves nationales de chasse (RNC) ou de pêche (RNP), rivières réservées (R) et classées (C) |
| ▲ | △ | loi de 1930 sur les "paysages" : sites classés (S.C.) et inscrits (S.I.) |
| ▲ | ▽ | protection contractuelle : article 19, mesures agri-environnementales (opérations locales, mesures faune-flore), réserves biologiques domaniales et communales, programme LIFE, opérations Grand Site |
| + | + | autres protections : acquisitions du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres (CELRL), parcs naturels régionaux (P.N.R.), loi littoral (secteurs à protéger) |

ESPÈCES REMARQUABLES

- mammifères
- oiseaux
- poissons
- reptiles, amphibiens, écrevisses, insectes, mollusques, ...
- végétaux
- espèce remarquable
- espèce remarquable d'intérêt national
- Truite macrostigma espèce endémique